

## La nouvelle stratégie d'AREP s'incarne dans la gare maritime de Saint-Malo

Lauréate de la consultation lancée par SemBreizh, mandataire de la Région Bretagne autour de la nouvelle gare maritime de Saint-Malo, AREP, agence d'architecture pluridisciplinaire, saisit l'occasion fantastique de concevoir un nouvel archétype de la gare maritime et de concrétiser un futur du voyage post-carbone.

Le changement de présidence d'AREP intervenu fin 2018 avec l'arrivée de Raphaël Ménard et la direction stratégique prise à cette occasion s'incarnent dans ce projet qui s'articule autour de 4 principes de conception respectueux d'un engagement environnemental et patrimonial.

L'ensemble du projet maritime a été soumis à une concertation à l'automne 2020 et sa livraison est prévue en 2025.

Une gare maritime, c'est généralement un immense parking, avec parfois des heures d'attente dans son véhicule, des moteurs à mazout qui tournent au ralenti côté mer, les mêmes côté terre, plus petits, disséminés, à essence ou diesel, pour recharger la tablette des enfants et faire marcher la climatisation ou le chauffage selon la saison. Une gare maritime, c'est aujourd'hui encore le lieu de la combustion, celui de l'accostage de toutes ces machines mues aux énergies fossiles. Face à l'urgence climatique, les gares maritimes doivent se réinventer.

Le groupement porté par l'agence d'architecture pluridisciplinaire AREP est lauréat de la consultation menée par SEMBreizh, pour le compte de la Région Bretagne, afin de transformer la gare maritime de Saint-Malo et ainsi concevoir un nouvel archétype architectural et de mobilité post-carbone.

Ce projet, soumis à une concertation publique durant l'automne 2020, est le premier exemple concret du tournant stratégique pris par la première agence d'architecture de France depuis fin 2018. Son engagement militant pour une conception exemplaire répondant aux justes besoins des usagers, du site et de son environnement y est parfaitement lisible et s'articule autour de quatre principes :

1. **Valorisation de l'existant et approche évolutive** : le projet est respectueux de l'histoire du site tout en se projetant dans le futur, dont l'actuelle situation patrimoniale représente un atout considérable.
2. **Déminéralisation et biodiversité** : l'objectif est de créer des surfaces perméables supplémentaires (qui représentent aujourd'hui seulement 7%) et de réduire fortement les effets d'îlot de chaleur.

3. **Simplicité et frugalité** : les matériaux seront sourcés dans un périmètre local ne dépassant pas les 100 kilomètres autour du site avec un recours à des matières essentielles (pierre massive et bois). Le principe du réemploi des matériaux sur site y sera aussi appliqué.
4. **Post-carbone et production d'énergies renouvelables** : le terminal alimentera en énergie le bâtiment-voyageurs, l'éclairage ainsi que les recharges de véhicules sur le terre-plein, et à terme, la consommation des bateaux à quai notamment par l'intégration des panneaux photovoltaïques en toiture.

*« Je me réjouis qu'AREP travaille aux côtés de la région Bretagne sur ce projet emblématique qu'est la gare maritime de Saint-Malo : tout d'abord parce que ses exigences nous ont permis d'aller au bout de nos recommandations, mais aussi parce qu'AREP a à cœur d'inventer des archétypes architecturaux et de mobilité qui donnent aux territoires des solutions pour répondre à l'urgence climatique et aux enjeux de biodiversité. Notre mission, celle d'inventer un futur post-carbone, trouve à Saint-Malo un terrain d'expression et de mise en pratique unique »* déclare Raphaël Ménard, président du directoire d'AREP.

*« Comment concevoir les lieux de demain, résilients, adaptables et à fort impact positif sur leur environnement ? Pour répondre à cette question, nous avons conçu le terminal maritime de Saint-Malo comme un ensemble architectural et paysager, évolutif, mutable, sobre et capable de s'adapter à l'évolution des mobilités, explique Fabienne Couvert, directrice de l'architecture d'AREP. Nous l'avons imaginé dans le respect d'un paysage historique et identitaire des remparts et de sa fonction de repère urbain dans le parcours des malouins. »*

*« La modernisation du terminal du Naye caractérise la complexité d'une grande opération d'aménagement. Au-delà de l'impulsion donnée par la Région Bretagne dans l'expression de son besoin, la mise en musique de l'ensemble des contraintes par le concepteur relève toujours d'un vrai défi. Le savoir-faire et les marqueurs de l'équipe AREP se concrétisent à présent dans les premiers travaux et permettent d'ores et déjà de nous mettre en confiance, afin que ce projet soit un exemple du développement de la Bretagne »,* indique Vincent Piedvache, responsable d'opérations chez SemBreizh (maître d'ouvrage délégué).

Groupement :

- AREP Architectes : mandataire, coordination des études, conception générale
- AREP : économie, VRD, études de flux, insertion urbaine et pôle d'échange, stratégie environnementale et EMC2B, réemploi, signalétique
- EGIS (bureau d'études techniques) : structure, fluides, thermique, clos couvert
- MADEC ARCHITECTURES (architecte associé) : co-conception du bâtiment gare
- LALU (paysagiste)
- ATIXIS (système de sécurité incendie)

**A propos d'AREP :**

Fondée en 1997, AREP est l'agence d'architecture pluridisciplinaire, filiale de SNCF Gares & Connexions. L'agence intervient et innove dans tous les métiers essentiels au renouveau de l'architecture et des territoires, de la conception architecturale, urbaine et paysagère à l'ingénierie en passant par le design, le conseil en programmation et le management de projet.

Dirigée par Raphaël Ménard depuis 2018 et engagée pour la transition écologique notamment via son référentiel EMC2B, AREP apporte des réponses concrètes aux enjeux majeurs de l'urgence écologique. AREP compte près de 1000 collaborateurs de 30 nationalités différentes, en France et l'international et son chiffre d'affaires la place en tête des agences d'architecture en France. [www.arep.fr](http://www.arep.fr)

Lire le manifeste d'AREP pour « Inventer un futur post-carbone » : [ici](#).

**Contacts médias :**

Agence 14 Septembre

Laura Sergeant - [laurasergeant@14septembre.com](mailto:laurasergeant@14septembre.com) - t. 06 08 75 74 24

Communication AREP

Laurence Saquer - [laurence.saquer@arep.fr](mailto:laurence.saquer@arep.fr) - t. 06 62 22 73 52